

Elections Conseil des Formations et Conseil Scientifique : inscrivez vous !

Écrit par Veronique Beteille

Vendredi, 09 Mars 2012 09:55 - Mis à jour Vendredi, 27 Avril 2012 15:53

En mai prochain, les élèves du Cnam sont appelés à élire leurs représentants au conseil des formations et au conseil scientifique de l'établissement.

Pour le conseil scientifique, sont électeurs, de plein droit, les élèves inscrits à une formation doctorale au Cnam, à condition de s'être acquittés de leurs droits de scolarité.

Pour le conseil des formations, sont électeurs, sous réserve qu'ils en fassent la demande au moyen du formulaire ci-joint, avant le 12 mars 2012, les élèves ou stagiaires de formation continue ou apprentis* inscrits à un cycle de formation ou de validation comportant au minimum 10 ECTS*, se déroulant sur une période d'au moins six mois, et à la condition d'être en cours de formation et de s'être acquittés de leurs droits de scolarité à la date du scrutin.

Ce formulaire dûment complété doit être remis :

- soit au secrétariat pédagogique auprès duquel les élèves se sont inscrits pour les élèves inscrits au Centre d'Enseignement de Paris (CEP) ;
-
- soit au secrétariat pédagogique auprès duquel les élèves se sont inscrits s'ils suivent leur scolarité soit au CACE3I, COLLEGE DE PROFESSIONNALISATION, CPDA, EICNAM, ENJMIN, ESGT, IFFI, IHIE SSET, INTECHMER, soit au CEFAB, CESTES, FCMS, ICH, ICSV, IIM, INETOP, INTD, INTEC, ITIP.

Les candidatures et profession de foi sont à déposer avant le 13 Avril 2012 à 17h00 auprès du service des affaires juridiques et économiques.

Les élections auront lieu le 10 mai 2012 cf calendrier joint.

N'oubliez pas que pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes ! Ne laissez pas passer le 12 mars 2012 sans vous être inscrit si vous en avez la possibilité !

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)